

DÉPARTEMENT
PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT
SAINT-OMER

CANTON
LUMBRES

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

**Délibération
N° 2026/48**

L'an deux mille vingt-six
le LUNDI 22 JUIN à dix-huit heures trente
le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Léo Lagrange, sous la présidence de
Madame Joëlle DELRUE, Maire
en suite de convocation en date du 16 Juin 2026
dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de :
Mesdames DUBOIS Virginie (proc. M. COLLIEZ Jacques), LEPINE Claudine (proc.
Mme DELRUE Joëlle).
Messieurs BONNAIRE Serge (proc. Mme BERQUEZ Marie-Laurence), QUENON
Sylvain (proc. M. QUAGEBEUR Jean-Philippe).

Absent excusé : Monsieur HANSSE Thierry.

OBJET : CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

La séance ouverte, Madame le Maire informe le Conseil Municipal que, suite au renouvellement du Conseil Municipal, il y a lieu de procéder au renouvellement des membres de la Commission Communale des Impôts Directs.

En conséquence, le Conseil Municipal doit proposer une liste composée de 32 personnes parmi lesquelles le Directeur des Services Fiscaux choisira 8 Commissaires titulaires et 8 Commissaires suppléants.

Après délibérations, sont désignées, par 26 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION, les personnes reprises sur la liste de présentation jointe à la présente délibération.

Certifié exécutoire de plein droit, conformément à la loi 82213 du 02 Mars 1982, modifiée par la loi du 22 Juillet 1982,

Pour Copie Conforme,
A Lumbres, le 23/06/2026

Le Maire,
Joëlle DELRUE.

La Secrétaire,
Céline DELATTRE.

